

		
<p>Comité National de la Dette Publique</p>		<p>Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun</p>

Conjoncture Mensuelle de la Dette Publique du Cameroun N°03/23 - Mars 2023

27 avril 2023

<p align="center"> Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique B.P. : 7167 YAOUNDE ♦ Tél : (+237) 222 22 22 26 / (+237) 222 22 01 87 ♦ Fax : (+237) 222 22 01 29 Site internet : www.caa.cm ♦ E-mail : caa@caa.cm </p>

La Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun, structure de gestion de l'ensemble des fonds d'emprunts publics de l'État et de ses démembrements, des organismes publics et parapublics, des collectivités locales, créée par Décret présidentiel N°85/1176 du 28 août 1985, et réorganisée par le Décret N°2019/033 du 24 janvier 2019,

Assurant le Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique (CNDP), créé par Décret N°2008/2370/PM du 04 août 2008, dont les principales missions sont de (i) coordonner et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique, (ii) veiller à sa mise en cohérence avec les objectifs de développement et la capacité financière de l'Etat,

Vous présente la conjoncture mensuelle de la dette publique du Cameroun N°03/23-Mars 2023, qui retrace l'évolution des principaux agrégats de la dette publique sur la période.

Dans cette conjoncture, il est entendu par dette publique, l'ensemble des passifs de l'Etat sous forme de dette. Un instrument de dette est défini comme une créance financière, obligeant le débiteur à effectuer en faveur du créancier un paiement ou des paiements d'intérêts ou de principal à une date ou à des dates futures. Pour l'instant, cette dette publique est principalement limitée à celle de l'Administration Centrale et des Entreprises et Etablissements Publics. Les travaux de recensement et d'évaluation de la dette des Collectivités Territoriales Décentralisées sont en cours. Conformément aux bonnes pratiques, un suivi des passifs conditionnels est désormais effectué portant sur la dette garantie par l'Administration Centrale et les Partenariats Publics Privés qui peuvent impacter la dette publique sous certaines conditions.

I.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL	3
I.1.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	3
I.2.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL	4
II.	ENCOURS DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC	5
II.1	DETTE DIRECTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	6
II.1.1.	DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	6
II.1.2.	DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	7
II.1.2.1.	DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER.....	7
II.2.	DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	8
II.2.1.	DETTE INTÉRIEURE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	9
II.2.2.	DETTE EXTÉRIEURE DIRECTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	9
II.3.	PASSIFS CONDITIONNELS EXPLICITES DE L'ETAT	9
II.3.1.	DETTE AVALISEE PAR L'ETAT.....	10
II.3.2.	PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP).....	10
III.	SERVICE DE LA DETTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	11
III.1.	SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	12
III.2.	SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	13
III.2.1.	SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER	13
III.2.2.	VARIATION DES RESTES A PAYER	14
IV.	EVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES NOUVEAUX EMPRUNTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	15
IV.1.	NOUVEAUX ENGAGEMENTS SIGNES.....	15
IV.2.	DECRETS D'HABILITATION	15
IV.3.	DECAISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	16
IV.3.1.	Décaissements sur financements extérieurs	16
IV.3.2.	Décaissements sur financements intérieurs	18
IV.4.	SOLDES ENGAGÉS NON DÉCAISSÉS (SEND'S) DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	19
IV.4.1.	SEND's Extérieurs (Hors Appuis budgétaires).....	19
IV.4.2.	SEND's Intérieurs	20
V.	INDICATEURS D'ENDETTEMENT	21
V.1.	PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE PUBLIQUE (hors Restes à Payer de plus de 3 mois).....	21
V.2.	REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE.....	21

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

I.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Au plan international, l'économie reste en situation de récession permanente à cause notamment de la guerre Russo-Ukrainienne et des effets de la pandémie de la COVID-19 dans un bon nombre de pays. Ainsi, plusieurs difficultés sur les marchés mondiaux continuent de persister entraînant une inflation surtout dans les secteurs énergétique et alimentaire. Suivant les Perspectives de l'Economie mondiale d'avril 2023 publiées par le FMI, la croissance devrait ralentir de 3,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023, avant de s'établir à 3,0 % en 2024. En outre, la situation de l'inflation mondiale reste préoccupante. En effet, elle devrait décliner de 8,7% en 2022, à 7 % en 2023 sous l'effet de la baisse des prix des produits de base, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie d'environ 3,5 %. Pour faire face à l'inflation, plusieurs Banques Centrales ont été obligées de revoir leurs taux directeurs à la hausse, dans l'optique de mener une politique monétaire restrictive. En matière d'endettement, la dette publique mondiale devrait se situer à 93,3% du PIB à fin 2023 et à 94,6% du PIB en 2024.

Les pays avancés devraient connaître, selon le FMI, un ralentissement particulièrement marqué de leurs activités économiques, avec un taux de croissance chutant de 2,7 % en 2022 à 1,3 % en 2023. Pour 2024 la croissance économique devrait atteindre 1,4% du PIB. La dette publique de ce groupe de pays devrait atteindre 112,4% du PIB en 2023 et 113,6% du PIB en 2024.

Aux Etats-Unis d'Amérique, selon le FMI, l'économie enregistrera un ralentissement de la croissance en 2023 et 2024 contrairement aux prévisions initiales, en raison de la crise ukrainienne. Elle devrait s'établir à 1,6% en 2023 et 1,1% en 2024. L'inflation se situerait à 5% à fin mars en glissement annuel. Quant à la dette publique américaine, selon le FMI, elle devrait atteindre 122,2% du PIB en 2023 et 125,8% du PIB en 2024.

En zone Euro, le FMI a révisé ses perspectives pour avoir une croissance projetée à 0,8% en 2023 et à 1,4% en 2024, soit respectivement une hausse de 0,1 point et une baisse de 0,2 point par rapport aux perspectives précédentes. S'agissant de l'inflation, selon Eurostat, l'indice des prix à la consommation dans les 20 pays partageant l'euro a décéléré à 6,9% en rythme annuel. Pour le FMI, la dette publique en zone Euro devrait atteindre 89,8% du PIB en 2023 et 89,0% du PIB en 2024.

En France, le FMI a maintenu sa prévision de croissance pour le pays à 0,7% en 2023, et révisé à la hausse de 0,3 point ses perspectives de croissance en 2024, avec une croissance évaluée à environ 1,3%. L'inflation selon la Banque de France devrait atteindre 5,4% en fin 2023. Selon l'Institution de Bretton Wood, la dette publique du pays est projetée à environ 111,4% du PIB en 2023, et 112,4% du PIB en 2024.

Dans les pays émergents et pays en développement, le FMI prévoit une croissance de 4,0% en 2022 et des croissances respectives de 3,9% et 4,2% en 2023 et 2024.

En Chine, selon le FMI, la croissance économique du pays est maintenue à 5,2% en 2023 et projetée à la baisse à 4,5% en 2024. Pour ce qui est de l'augmentation des prix, selon le Bureau National des Statistiques (BNS), en mars 2023, l'indice des prix à la consommation dans le pays, principale jauge de l'inflation, enregistre une hausse de 0,7% seulement sur un an, contre 1% un mois plus tôt. La dette publique chinoise est projetée par le FMI à 82,4% du PIB en 2023 et à 87,2% du PIB en 2024.

En Afrique subsaharienne, il est observé une forte résilience. En effet, le FMI a révisé ses prévisions de croissance pour la zone à 3,6% du PIB en 2023 et 4,2% en 2024, contre respectivement 3,8% et 4,1% dans les précédentes projections. Toutefois, l'inflation constitue la véritable préoccupation en ce moment avec notamment une flambée des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires, surtout en Afrique de l'Ouest et Australe.

Au Nigéria, les projections de croissance sont maintenues à 3,2% pour 2023 par le FMI. Pour 2024, une légère hausse de 0,1 point est envisagée pour se situer à 3,0%. Concernant la dette publique, elle est projetée à 38,8% du PIB à fin 2023 et à 39,0% à fin 2024.

Dans la zone CEMAC, et suivant les conclusions du Comité de Politique Monétaire de la BEAC réuni le lundi 27 mars 2023, à Yaoundé, la croissance devrait s'établir à 2,7% en 2023 après 2,9 % en 2022, portée principalement par le secteur non pétrolier ; la sous-région devrait faire face à des pressions inflationnistes avec une augmentation du taux d'inflation en moyenne annuelle à 6,4 % en 2023, avec notamment une forte contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées» de 18,0 %, contre 5,6% un an plus tôt. Toutefois, des préoccupations restent à relever au regard de l'augmentation par la BEAC des taux directeurs qui passe de 4,5% à 5% et pourront réduire le niveau des investissements.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat du Cameroun S.E Paul BIYA a présidé la 15^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC le 17 mars 2023 à Yaoundé, où de nombreuses résolutions ont été prises pour

la gouvernance des institutions de la sous-région. La conférence a prescrit à la BEAC en collaboration avec les autres entités de poursuivre les réflexions déjà engagées sur la coopération monétaire avec la France.

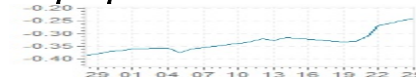
Graphique 1 : SOFR (Secured Overnight Financing Rate)



Source : Global rates

Taux de change de fin de période	2022		2023		
	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
Dollar US	588,96	614,35	603,33	616,85	602,69
DTS	818,70	816,68	819,08	823,22	810,51
Yuan	92,69	88,70	89,82	88,91	87,50
Yen	4,83	4,66	4,66	4,51	4,50

Graphique 2 : Euribor USD 6 mois



Source : Global rates

Période	15-avr.-21	15-mai-21	15-juin-21	15-juil.-21	15-août-21	15-sept.-21	15-oct.-21	15-nov.-21	15-déc.-21	15-janv.-22	15-févr.-22	15-mars-22	15-avr.-22	15-mai-22	15-juin-22
	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR	CRIR
Monnaie / Maturité															
US Dollar < 5 years	1,32	1,35	1,67	1,82	1,95	2,25	2,54	2,81	3,11	3,78	3,99	3,72	3,11	3,78	3,99
> 5-8 years	1,62	1,86	2,11	2,20	2,33	2,54	2,81	3,11	3,15	3,80	3,86	3,73	3,11	3,78	3,99
Euro < 5 years	0,29	0,30	0,37	0,38	0,32	0,45	0,73	0,86	1,12	1,65	1,72	1,59	1,12	1,65	1,75
> 5 years	0,37	0,40	0,52	0,43	0,44	0,63	0,98	1,12	1,12	1,65	1,72	1,59	1,12	1,65	1,75
< 5 years	0,50	0,54	0,67	0,58	0,57	0,78	1,12	1,29	1,29	1,75	1,75	1,75	1,29	1,75	1,75

Source : OECDE

1.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL

Au plan national, la situation économique au premier trimestre 2023 est assez mitigée. En effet, en raison non seulement des différentes crises sécuritaires endogènes dans certaines régions du pays, mais aussi de plusieurs crises exogènes (conflit Russo-Ukrainien et effets de la pandémie de la COVID-19), certains indicateurs de performances économiques ont connu des ralentissements.

Le Gouvernement a procédé dès le 1^{er} février 2023 à un ajustement des prix à la pompe de certains produits pétroliers. Ainsi, le litre du super est passé de 630 FCFA à 730 FCFA, soit une augmentation de 15,9%, alors que celui du gasoil est passé de 575 FCFA à 720 FCFA, soit une hausse de 25,2%. Les tarifs du pétrole lampant et du gaz domestique sont quant à eux restés stables.

Y faisant suite, et dans le but de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, le Président de la République S.E Paul BIYA a signé le 6 mars 2023 un décret revalorisant la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaires, à un taux moyen de 5,2%. Dans la même veine, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Chief Joseph DION NGUTE, a signé le 21 mars 2023 un décret revalorisant le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) au Cameroun. Suivant ce décret, le SMIG passe de 36 270 FCFA à (i) 41 875 FCFA pour les Agents de l'Etat ; (ii) 45 000 FCFA pour les employés du secteur agricole et assimilés et, (iii) 60 000 FCFA pour les employés des autres secteurs d'activités.

A l'issu du Conseil d'Administration du FMI tenu en mars 2023, les troisièmes revues des accords au titre de la Facilité Elargie de Crédit et du Mécanisme Elargi de Crédit ont été conclues. 73 millions de dollars US ont été décaissés au profit du Cameroun, portant ainsi le total des décaissements au titre des accords à 317,4 millions de DTS (soit 420 millions de dollars US correspondant à environ 250 milliards de FCFA).

Suivant les travaux récents des structures en charge du cadrage macroéconomique et budgétaire, l'économie camerounaise se redresse progressivement. La croissance économique est estimée à près de 3,8% en 2022, projetée à 4,2% en 2023 et environ 4,8% en 2024. L'inflation est située à environ 6,3% à fin 2022, en augmentation 4 points par rapport au niveau de 2021 en deçà du seuil communautaire de 3%. Au premier trimestre 2023, cet inflation pourrait être contenue autour de 6% en raison de la hausse généralisée des prix observée et des mesures d'atténuation prises par le Gouvernement.

Le Budget de l'État de l'année 2023 porte sur une enveloppe de 6 341,1 milliards de FCFA contre 6 080,4 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 4,3%. Le besoin d'endettement pour l'année 2023 qui en découle est de 1713 milliards de FCFA contre 1857 milliards de FCFA en 2022. Le plafond des décaissements sur prêts projets passe de 747 milliards de FCFA en 2022 à 795 milliards de FCFA en 2023. Le plafond d'engagements extérieurs est fixé à 674 milliards de FCFA pour l'année 2023 correspondant à 426 milliards de FCFA en Valeur Actuelle, tandis que le plafond des engagements/décaissements intérieurs est fixé à 450 milliards de FCFA. Aussi, le plafond des nouveaux engagements extérieurs des Entreprises et Etablissements Publics et des Collectivités Territoriales Décentralisées est fixé à 100 milliards de FCFA tandis que celui des engagements intérieurs est fixé à 150 milliards de FCFA pour l'année 2023.

Par ailleurs, afin de poursuivre la meilleure coordination de la gestion de la dette publique, il s'est tenue au cours du mois de mars 2023, la 1^{ère} session du Comité National de la Dette Publique (CNDP) présidée par le Ministre des Finances, Président du CNDP, M. Louis Paul MOTAZE. Au termes de cette session, il a été recommandé entre autres, la poursuite de l'encadrement des emprunts, des garanties, des engagements sous forme des PPP, pris par tous les acteurs du secteur public, notamment les Entreprises et Etablissements publics ainsi que les Collectivités Territoriales Décentralisées, pour une meilleure maîtrise des passifs contingents et budgétaires. A titre de rappel, tous ces engagements devraient être pris après un avis favorable du CNDP. Aussi, conviendrait de relever que depuis le 30 janvier 2023, le Chef de l'Etat a signé un décret portant nomination de M. Adolphe NOAH NDONGO au poste de Directeur Général de la CAA en remplacement de M. Richard EVINA OBAM nommé Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

II. ENCOURS DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

Au 31 mars 2023, la dette du secteur public camerounais représente 43,7% du PIB, conforme avec les objectifs de la SEMT 2023-2025 qui vise entre autre à maintenir le taux d'endettement inférieur à 50% du PIB en dessous du seuil fixé dans le cadre de la convergence sous régionale (CEMAC) à 70% du PIB. En valeur nominale, son encours est estimé à 12 203 milliards de FCFA, et connaît une baisse de 1,1% en glissement mensuel et 1,3% comparé à fin 2022, contre une hausse de 5,2% en glissement annuel. Environ 92,7% de cette dette représentent la dette de l'Administration Centrale ; 7,2% constituent la dette des Entreprises et Etablissements Publics et 0,1% est constitué de la dette enregistrée des CTD's.

L'encours de la dette directe de l'Administration Centrale à fin mars 2023 s'élève à 11 314 milliards de FCFA, soit 40,5% du PIB. Ledit encours a baissé de 1,1% par rapport au mois précédent, de 1,2% en glissement trimestriel et a augmenté de 5,6% en glissement annuel. Il se subdivise comme suit : (i) 71,2% de dettes issues des créanciers extérieurs et (ii) 28,8% de dettes provenant des bailleurs domestiques, y compris les Restes à Payer de plus de 3 mois.

La dette directe des Entreprises et Etablissements Publics à fin mars 2023 est estimée à 879 milliards de FCFA, soit 3,1% du PIB. Cet encours enregistre une hausse de 0,9% par rapport à celui de mars 2022, tandis qu'il a connu une baisse successive de 1,1% par rapport au mois précédent et de 1,9% en glissement trimestriel. Il est à noter que 58,3% de cet encours sont dus aux créanciers extérieurs et 41,7% aux partenaires intérieurs.

La dette des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à fin mars 2023 recensée est évaluée à environ 10,2 milliards de FCFA, limitée à la Communauté Urbaine de Douala. Les travaux pour l'évaluation de cette catégorie de dette se poursuivent en collaboration avec le Ministère des Finances (MINFI) et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL).

Les passifs conditionnels de l'Etat à fin mars 2023, constitués de la dette garantie par l'Administration Centrale et des Partenariats Publics Privés (PPP) sont évalués à 3 771 milliards de FCFA et représentent 13,6% du PIB. Ils sont constitués à 0,3% de la dette garantie par l'Etat et à 99,7% des investissements sous forme de Partenariats Publics Privés (PPP).

Tableau 1 : Encours de la dette publique et passifs conditionnels explicite de l'Etat

Rubriques	31 Mars 2022 *	31 Décembre 2022 **	31 janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 Mars 2023 ***
Montant en Milliards de FCFA					
1. Dette extérieure	7 670	8 153	8 067	8 110	8 050
Multilatérale	3 383	3 742	3 788	3 805	3 799
<i>dont appuis budgétaires</i>	<i>1 362</i>	<i>1 527</i>	<i>1 541</i>	<i>1 547</i>	<i>1 578</i>
Bilatérale	3 253	3 405	3 278	3 307	3 266
<i>dont appuis budgétaires</i>	<i>197</i>	<i>243</i>	<i>243</i>	<i>243</i>	<i>243</i>
Commerciale	1 034	1 006	1 001	998	985
2. Dette intérieure	3 048	3 301	3 310	3 324	3 264
2.1. Dette intérieure (hors Restes à Payer)	2 885	3 084	3 093	3 107	3 047
Titres publics	1 400	1 552	1 569	1 601	1 561
Emprunt consolidé BEAC	577	577	577	577	577
Allocation de DTS (FMI-BEAC)	50	120	120	120	120
Dette structurée	797	780	772,74	754,88	735
Dette non structurée	61	56	54	54	54
2.2. Restes à payer de plus de 3 mois	163	217	217	217	217
3. Dette Directe de l'Administration Centrale	10 718	11 455	11 378	11 434	11 314
<i>dont appui budgétaire total</i>	<i>1 559</i>	<i>1 770</i>	<i>1 784</i>	<i>1 789</i>	<i>1 821</i>
4. Dette des Entreprises Publiques	871	896	886	889	879
Dette extérieure directe des Entreprises Publiques	473	522	516	521	513
Dette intérieure auprès du système bancaire	399	373	371	368	366
5. Dette des Collectivités Territoriales Décentralisées	10	10	10,2	10,2	10,2
Dette extérieure directe des CTD's	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Dette intérieure directe des CTD's	10	10	10	10	10
6. Passifs conditionnels explicites de l'Etat	3 360	3 771	3 771	3 771	3 771
Dette avalisée	21	13	13	13	13
Partenariats Publics Privés	3 338	3 758	3 758	3 758	3 758
7. Total Dette Publique (non consolidée) (Secteur Public - hors passifs conditionnels) (3+4+5)	11 600	12 361	12 274	12 333	12 203

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

II.1 DETTE DIRECTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

II.1.1. DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

A fin mars 2023, la dette de l'Administration Centrale contractée auprès des créanciers extérieurs a connu une baisse de 0,7% en glissement mensuel et de 1,3% par rapport au trimestre précédent, contre une hausse de 5,0% en glissement annuel. Cet encours d'un montant de 8 050 milliards de FCFA représente 28,8% du PIB et se compose de : (i) 47,2% de dette multilatérale ; (ii) 40,6% de dette bilatérale ; et (iii) 12,2% de dette commerciale.

Tableau 2 : Encours de la dette extérieure

Rubriques	31 Mars 2022 *	31 Décembre 2022 **	31 janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 Mars 2023 ***
Montant en Milliards de FCFA					
Multilatéral	3 383	3 742	3 788	3 805	3 799,5
BAD	512,0	593,3	617,5	615,5	610,5
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>269,2</i>	<i>322,3</i>	<i>322,3</i>	<i>322,3</i>	<i>322,3</i>
<i>appuis budgétaires COVID-19</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>
BADEA	27,0	27,1	26,5	27,1	25,9
BDEAC	24,7	24,0	24,0	23,3	23,3
BID	337,3	394,0	393,1	400,4	397,6
BIRD	177,1	232,8	248,7	249,0	249,0
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>
FAD	405,1	412,6	413,8	415,4	408,2
FIDA	56,0	59,9	60,0	60,0	58,8
FMI	745,7	788,9	781,1	785,0	817,6
<i>dont appuis budgétaires PEF 2017-2020</i>	<i>350,2</i>	<i>349,4</i>	<i>340,2</i>	<i>341,9</i>	<i>336,7</i>
<i>appuis budgétaires COVID-19</i>	<i>226,0</i>	<i>225,4</i>	<i>226,1</i>	<i>227,2</i>	<i>223,7</i>
<i>appuis budgétaires FCE-PEF 2021-2023</i>	<i>56,5</i>	<i>71,4</i>	<i>71,6</i>	<i>71,9</i>	<i>85,8</i>
<i>appuis budgétaires MEDC-PEF 2021-2023</i>	<i>113,0</i>	<i>142,8</i>	<i>143,2</i>	<i>143,9</i>	<i>171,5</i>
FS OPEP	13,0	11,2	10,9	11,0	10,7
IDA	1 048,1	1 164,5	1 178,4	1 184,4	1 164,9
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>176,6</i>	<i>245,2</i>	<i>244,1</i>	<i>245,5</i>	<i>244,1</i>
UE	37,1	33,8	33,8	33,7	33,1
Bilatéral	3 253	3 405	3 278	3 307	3 266
ALLEMAGNE	17,9	16,5	16,5	16,5	16,5
Belgique	9,1	8,1	8,1	8,1	8,1
Espagne	3,6	2,3	1,9	1,9	1,9
FRANCE	907,2	861,5	861,2	861,2	855,1
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>196,8</i>	<i>242,7</i>	<i>242,7</i>	<i>242,7</i>	<i>242,7</i>
<i>dont C2D</i>	<i>126,8</i>	<i>41,5</i>	<i>41,5</i>	<i>41,5</i>	<i>41,5</i>
JAPON	52,9	50,6	50,6	49,0	48,4
NORVEGE (EKSPORTKREDITT NORGE SA)	26,2	21,7	21,7	21,7	21,7
SUISSE	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
ARABIE SAOUDITE	9,0	9,0	8,7	8,9	8,3
CHINE	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3
CORÉE DU SUD	45,0	47,1	47,0	46,1	45,4
EXIMBANK DE CHINE	2 021,1	2 228,9	2 106,0	2 140,1	2 103,4
EXIMBANK TURQUE	77,8	75,4	74,0	69,8	68,2
INDE	66,4	68,1	66,9	68,4	74,0
KOWEÏT	12,5	11,6	11,4	11,4	11,1
Commercial	1 034	1 006	1 001	998	984,7
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	44,8	46,7	45,8	46,9	45,8
Bank of China	115,4	109,8	107,9	102,6	97,4
Belfius	50,3	48,5	50,4	50,0	48,6
BMCE Bank	8,7	13,0	13,0	13,0	10,8
Comercial-eurobond	542,0	542,0	542,0	542,0	542,0
<i>dont Eurobond 2015</i>	<i>92,7</i>	<i>92,7</i>	<i>92,7</i>	<i>92,7</i>	<i>92,7</i>
<i>Eurobond 2021</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>
Commerz bank Allemagne	32,5	35,8	35,1	35,9	35,1
Deutsche banque Espagne	31,5	26,8	23,9	23,9	23,9
Inter Islamic trade Finance Corporation	20,4	22,3	22,3	22,3	22,3
INTESA SANPAOLO SPA	77,3	62,3	62,3	62,3	56,4
Raiffeisen Bank Inter AG	5,7	5,4	5,4	5,4	5,4
SOCIETE GENERALE NEW YORK - EXIM BANK US	29,1	26,1	25,8	26,2	24,2
Standard Chartered Londres	76,0	67,5	67,5	67,5	72,9
Total Général	7 670	8 153	8 067	8 110	8 050

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

La dette de l'Administration Centrale issue des partenaires multilatéraux est évaluée à 3 799 milliards de FCFA à fin mars 2023. Les principaux créanciers sont : (i) le groupe de la Banque mondiale (IDA, BIRD), qui détient environ 1 413,9 milliards de FCFA, soit 37,2% de la dette multilatérale et 17,7% de la dette extérieure ; (ii) le groupe de la BAD (FAD, BAD), dont la dette est évaluée à 1 018,7 milliards de FCFA, soit 26,8% de la dette multilatérale et 12,7% de la dette extérieure ; et (iii) le FMI, dont la créance est estimée à environ 817,6 milliards de FCFA contractés sous forme d'appuis budgétaires, soit 21,5% de la dette multilatérale et 10,2% de la dette extérieure.

La dette bilatérale de l'Administration Centrale est estimée à 3 266 milliards de FCFA à fin mars 2023 et provient principalement de : (i) la Chine qui détient 2 106,7 milliards de FCFA, soit 64,5% de la dette bilatérale et 26,2% de la dette extérieure ; et (ii) la France, avec un encours de la dette évalué à 855,1 milliards de FCFA, soit 26,2% de la dette bilatérale et 10,6% de la dette extérieure.

La dette commerciale de l'Administration Centrale à fin mars 2023 a un encours de 984,7 milliards de FCFA et provient principalement à : (i) 55,0% des Eurobonds émis en 2015 et 2021, évalués à 542,0 milliards de FCFA, soit 6,7% de la dette extérieure ; et (ii) 19,9% de la dette envers Bank of China, dont l'encours est estimé à 97,4 milliards de FCFA, soit 1,2% de la dette extérieure.

II.1.2. DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

II.1.2.1. DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER

La consolidation de l'encours de la dette intérieure de l'Administration Centrale (Hors Restes à Payer) effectuée au 31 mars 2023, révèle qu'il est évalué à 3 046,7 milliards de FCFA et représente 11,7% du PIB. Cet encours enregistre une baisse de 2,0% en glissement mensuel et de 1,2% en glissement trimestriel, contre une hausse de 5,6% en glissement annuel. La répartition de cette dette est telle que : (i) 51,2% provient de l'émission des titres publics (BTA, OTA et OT), dont 1 055,6 milliards de FCFA d'OTA, représentant 67,6% des titres publics émis ; (ii) 24,1% correspond à la dette structurée constituée en grande partie de la dette structurée bancaire (représentant 52,2% de la dette structurée) ; (iii) 18,9% provient de la dette consolidée BEAC ; (iv) 3,9% sont des allocations de DTS et ; (v) 1,8% représente de dette non structurée issue en grande partie des dettes liées aux indemnisations et de la dette commerciale.

Tableau 3 : Encours de la dette intérieure hors Restes à Payer

Rubriques	31 Mars 2022 *	31 décembre 2022 **	31 Janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 Mars 2023 ***
	Montant en Milliards de FCFA				
Titres Publics	1 400,1	1 552,2	1 569,2	1 601,2	1 560,6
Bons de Trésor Assimilable	232,4	231,2	248,2	280,2	220,0
OTA	1 067,7	1 036,0	1 036,0	1 036,0	1 055,6
OTA 2 ans	91,3	43,3	43,3	43,3	43,3
OTA 3 ans	118,0	35,0	35,0	35,0	40,0
OTA 4 ans	5,0	65,0	65,0	65,0	65,0
OTA 5 ans	613,7	633,2	633,2	633,2	633,2
OTA 6 ans	132,0	132,0	132,0	132,0	132,0
OTA 7 ans	52,7	72,7	72,7	72,7	87,3
OTA 10 ans	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9
OT	100,0	285,0	285,0	285,0	285,0
ECMR 5,5% 2018-2023	100,0	50,0	50,0	50,0	50,0
ECMR 6,25% 2022-2029		235,0	235,0	235,0	235,0
Emprunt consolidé BEAC	576,9	576,9	576,9	576,9	576,9
Allocation de DTS (FMI-BEAC)		120,0	120,0	120,0	120,0
Dette Structurée	797,4	779,7	772,7	754,9	735,0
Dette Structurée Bancaire	386,0	405,8	404,3	397,0	383,5
Dette Bancaire Titrisée	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
ECOBANK	53,1	41,4	40,4	37,6	35,8
PLANUT 1	10,1	7,2	6,2	4,6	4,6
PLANUT 2	42,8	34,0	34,0	32,8	31,0
PLANUT 2 - substituée BGFI - tranche A	15,3	11,3	11,3	10,0	10,0
PLANUT 2 - substituée BGFI - tranche B	27,5	22,8	22,8	22,8	21,0
SIC-COFFOR	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
BGFI	27,5	20,9	20,9	16,9	15,9
PLANUT	16,8	13,8	13,8	9,8	8,8
STADE JAPOMA	10,7	7,1	7,1	7,1	7,1
Banque Atlantique Cameroun (PLANUT)	154,4	216,8	216,8	216,8	211,8
PLANUT	129,6	90,0	90,0	90,0	86,1
Cession de créance PAD	-	78,7	78,7	78,7	78,7
Cession de créance PAK 2021	24,8	24,8	24,8	24,8	24,8
Cession de créance PAK 2022		23,3	23,3	23,3	22,3
UBA	10,0	6,4	6,4	6,4	5,4
STADE OLEMBE	10,0	6,4	6,4	6,4	5,4
CCA BANK	10,0	8,9	8,9	8,9	7,9
FCP coût résiduel achèvement Stade OLEMBE	10,0	8,9	8,9	8,9	7,9
CREDIT FONCIER	32,2	28,5	28,0	27,5	27,5
LOGEMENTS SOCIAUX	14,0	11,0	10,5	10,0	10,0
SIC ETAT SIEGE	18,2	17,5	17,5	17,5	17,5
SCB	9,8	9,5	9,5	9,5	9,5
Pénétrante Est Douala	9,8	9,5	9,5	9,5	9,5
SOCIETE GENERALE CAMEROUN	87,4	71,7	71,7	71,7	67,8
Cession de créances ENEO 2020	38,6	31,1	31,1	31,1	27,3
Cession de créances ENEO 2021 - Pool de 6 banques	35,2	31,6	31,6	31,6	31,6
Cession de créances TOTAL CAMEROUN	13,5	9,0	9,0	9,0	9,0
Dette structurée non bancaire	411,4	373,9	368,4	357,9	351,5
Dette titrisée	63,8	53,5	53,5	50,1	47,5
Dette croisée et B.T.P titrisée	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
PAD	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
SONARA	42,5	32,2	32,2	28,8	26,2
Dette non titrisée	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Dette B.T.P non titrisée	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Dette vis-à-vis des Ent. Publ.et Parapubliques	278,0	248,3	245,8	241,3	241,3
CNPS	132,2	132,2	132,2	132,2	132,2
ALUCAM	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
PAD	5,8	1,8	1,8	1,8	1,8
CAMTEL	50,7	29,0	27,0	23,0	23,0
CAMWATER	5,5	3,5	3,5	3,5	3,5
SOPECAM	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
CDE/CAMWATER	18,7	18,7	18,7	18,7	18,7
CAMRAIL	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
SIC	32,9	31,4	31,4	31,4	31,4
SONATREL	25,8	25,3	24,8	24,3	24,3
Dette vis-à-vis des Ent. Privées	66,3	68,9	65,9	63,2	59,5
BENEFICIAL (priva.SOCAR)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
ENEO	40,1	40,1	40,1	40,1	40,1
G.I.D.E.P.P.E	0,0	3,2	3,2	2,7	2,2
PAC INTERNATIONAL		9,4	9,4	9,4	8,8
HYSACAM	7,7	4,7	2,2	-	-
LES MINOTERIES DU CAMEROUN	2,4	1,7	1,7	1,7	1,7
MARKETERS	15,9	9,5	9,0	9,0	6,4
CORLEY	5,4	4,4	3,9	3,9	3,9
GREEN OIL	7,7	5,2	5,2	5,2	2,6
Autres conventions	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Dette Non Structurée	60,7	55,6	54,5	54,5	54,3
Dette Commerciale	12,8	11,4	11,4	11,4	11,3
Dette Locative	10,6	10,5	10,5	10,5	10,5
Indemnisations	26,5	23,8	22,8	22,8	22,6
Autres Dettes Non Structurées	10,9	9,8	9,8	9,8	9,8
Total Général	2 835,1	3 084,4	3 093,3	3 107,4	3 046,7

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

II.1.2.2. RESTES A PAYER

L'encours des Restes à Payer (RAP) du mois de décembre 2022 actualisé au 31 mars 2023, s'élève à 394,0 milliards de FCFA, dont 55,1% correspond aux RAP de plus de 3 mois et 46,7% aux RAP de moins de trois mois. Les travaux d'évaluation des Restes à Payer du premier trimestre 2023 se poursuivent. Ainsi, dans l'attente d'informations actualisées, l'encours des Restes à Payer du mois de mars 2023 demeure identique à celui arrêté à fin décembre 2022 et, enregistre une baisse de 18,6% par rapport à Mars 2022.

Tableau 4 : Encours des Restes à Payer

Libellé	31 mars 2022 ***	31 Décembre 2022***	31 Janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 mars 2023 ***
Montants en milliards de FCFA					
Restes à Payer de plus de trois mois	163,3	216,9	216,9	216,9	216,9
BIENS ET SERVICES	52,3	61,7	61,7	61,7	61,7
INVESTISSEMENTS ET FONDS DE CONTREPARTIE	41,9	50,2	50,2	50,2	50,2
AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL	3,4	6,2	6,2	6,2	6,2
AUTRES TRANSFERTS	31,6	30,5	30,5	30,5	30,5
SUBVENTION	14,7	21,0	21,0	21,0	21,0
PARTICIPATION ET RESTRUCTURATION	11,8	18,9	18,9	18,9	18,9
DETTE INTERIEURE RESEAU BUDGET	7,8	29,8	29,8	29,8	29,8
Restes à Payer de moins de trois mois	321,0	184,0	184,0	184,0	184,0
BIENS ET SERVICES	91,9	46,3	46,3	46,3	46,3
INVESTISSEMENTS ET FONDS DE CONTREPARTIE	151,0	20,7	20,7	20,7	20,7
AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL	13,5	20,1	20,1	20,1	20,1
AUTRES TRANSFERTS	18,6	56,1	56,1	56,1	56,1
SUBVENTION	22,5	22,3	22,3	22,3	22,3
PARTICIPATION ET RESTRUCTURATION	17,4	18,5	18,5	18,5	18,5
DETTE INTERIEURE RESEAU BUDGET	6,0	-	-	-	-
TOTAL Restes à Payer	484,3	394,0	394,0	394,0	394,0

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : DGTFCM/CAA/CNDP

Encadré 1 :

Les récentes Circulaires du Chef de l'Etat relatives à la préparation du budget de l'Etat et notamment la Circulaire N°001 du 23 août 2022, prescrivent l'intégration de la dette des Entreprises et Etablissements Publics dans le champ de la dette publique, ainsi que celle des autres démembrements de l'Etat (CTD's) sans oublier un meilleur suivi et une maîtrise des passifs conditionnels, notamment les PPP qui pourront impacter la dette dans certaines conditions.

Aussi, conformément aux engagements pris avec les Partenaires Techniques et Financiers, le Gouvernement s'est engagé à transmettre à la Banque mondiale à fréquence trimestrielle la situation de l'endettement extérieur du Cameroun y compris celle des Entités publiques et privées.

Pour ce faire, la CAA organisme en charge du reporting de tous les agrégats et opérations de dette publique (y compris ceux des Etablissements et Entreprises Publics, et CTD), réalise chaque année des enquêtes auprès des Entreprises publiques et privées, afin de collecter les informations sur leur endettement extérieur et intérieur (limité aux entités publiques).

Dans le cadre particulièrement de la notification de la dette extérieure à la Banque mondiale, Ces informations de l'année N sont traitées et complétées par les données de l'endettement public extérieur extraites du système de gestion de la dette, pour être transmises avant le 31 mars de l'année N+1. Cet exercice devrait être fait de façon trimestrielle.

Suivant le retour d'informations au 25 avril 2023, après l'enquête de notification à fin décembre 2022, l'encours de la dette extérieure des Entreprises privées de droit camerounais est évalué au 31 décembre 2022 à environ 309,9 milliards de FCFA.

II.2. DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

A fin mars 2023, après la prise en compte des nouvelles informations obtenues de l'enquête de notification au 25 avril 2023, la dette directe recensée des Entreprises et Etablissements Publics est estimée à 879 milliards de FCFA, soit 3,2% du PIB. Elle se compose de 58,4% de dette extérieure et 41,6% de dette intérieure.

II.2.1. DETTE INTÉRIEURE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

L'encours de la dette intérieure des Entreprises et Etablissements Publics recensés s'élève à 365,6 milliards de FCFA au terme du premier trimestre 2023. Il est en baisse successif de 0,6% en glissement mensuel, de 2,1% en glissement trimestriel et de 8,2% par rapport à mars 2022.

Tableau 5 : Encours de la dette intérieure des entreprises et établissements publics

Dettes financières Intérieures des entreprises publiques et parapubliques	31 mars 2022 ***	31 décembre 2022***	31 janvier 2022 ***	28 février 2022 ***	31 mars 2022 ***
	Montants en Milliards de FCFA				
SCDP	0,2	-	-	-	-
SONARA	280,9	266,2	264,5	262,8	261,2
SONARA Dette Bancaire	252,0	237,3	235,6	234,0	232,4
SONARA Dette Fournisseur	28,8	28,8	28,8	28,8	28,8
CAMAIR-CO	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4
CAMTEL	17,5	12,5	11,8	11,5	11,1
CAMWATER	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2
CDC	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
MAETUR	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
MEAO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PAD	19,2	14,5	14,0	13,2	12,9
CAA	-	-	-	-	-
Total Dette intérieure	398,2	373,5	370,6	367,8	365,6

*** données provisoires non exhaustives - en cours de finalisation

Source : CTR/CAA

II.2.2. DETTE EXTÉRIEURE DIRECTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Au 31 mars 2023, la dette extérieure directe des Entreprises et Etablissements Publics recensés est évaluée à 513,5 milliards de FCFA, y compris les dettes fournisseurs et d'exploitations de la SONARA et de la CAMAIR-CO. Cet encours est en baisse de 1,4% en glissement mensuel et de 1,7% par rapport au trimestre précédent, contre une augmentation de 8,6% en glissement annuel du fait de la dépréciation de l'euro (du FCFA) par rapport au dollar US.

Tableau 6 : Encours de la dette extérieure des entreprises et établissements publics.

Dettes financières extérieures des entreprises publiques et parapublique	31 Mars 2022 ***	31 décembre 2022 ***	31 janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 mars 2023 ***
	Montants en Milliards de FCFA				
ADC	13,1	11,8	11,8	11,8	11,8
SODECOTON	-	-	-	-	-
SONARA	380,9	433,9	427,3	432,6	424,6
CAMAIR-CO	61,6	61,6	62,6	63,6	64,6
PAD	17,2	15,0	13,9	12,7	12,5
TOTAL	472,9	522,3	515,6	520,7	513,5

* données définitives *** données

Source : CTR/CAA

II.3. PASSIFS CONDITIONNELS EXPLICITES DE L'ETAT

Encadré 2 :

Les passifs conditionnels représentent des créances financières virtuelles de l'Etat, non encore matérialisées, mais susceptibles de se traduire par des obligations financières fermes dans certaines circonstances. Ainsi, étant donné que ces passifs constituent un risque budgétaire pour l'Etat, leur suivi et évaluation sont encouragés, non seulement par souci de transparence, mais surtout pour mettre à disposition des acteurs, des informations utiles pour diverses analyses, notamment l'impact potentiel sur l'endettement public et sa prise en compte dans les Analyses de la Viabilité de la Dette (AVD) et diverses autres analyses liées aux risques budgétaires.

Dans cette conjoncture, ces passifs explicites sont constitués de la dette garantie par l'Etat et des Partenariats Publics Privés (PPP).

Au 31 mars 2023, les passifs conditionnels explicites de l'Etat sont estimés à 3 771 milliards de FCFA, dont 0,3% provenant de la dette garantie par l'Etat et 99,7% représentant le montant des partenariats publics privés actifs. En glissement trimestriel et sur la base des informations disponibles, ces passifs sont quasiment stables.

II.3.1. DETTE AVALISEE PAR L'ETAT

Partant du constat que l'Etat n'a accordé aucun aval depuis plus de 10 ans, la dette garantie résulte uniquement des anciennes conventions. Au 31 mars 2023, l'encours de la dette garantie par l'Administration Centrale s'élève à 13,1 milliards de FCFA, soit 0,05% du PIB. Cet encours est stable sur les trois précédents mois et enregistre une baisse de 38,5% en glissement annuel.

Tableau 7 : Encours de la dette avalisée par l'Etat

N°	CREANCIER	ENTREPRISE BENEFICIAIRE	Encours au 31 mars 2022 ***	Encours au 31 décembre 2022 ***	Encours au 31 janvier 2023 ***	Encours au 28 février 2023 ***	Encours au 31 mars 2023 ***
1	AFD	PAD	1,8	0,8	0,8	0,8	0,8
2	AFDB	DPDC	1,8	0,6	0,6	0,6	0,6
3	FMO	DPDC	1,8	0,6	0,6	0,6	0,6
4	IFC	DPDC	1,8	0,6	0,6	0,6	0,6
5	AFDB	KPDC	6,0	4,5	4,5	4,5	4,5
6	BDEAC	KPDC	2,1	1,6	1,6	1,6	1,6
7	EIB	KPDC	5,9	4,4	4,4	4,4	4,4
TOTAL EN MILLIARDS DE FCFA			21,3	13,1	13,1	13,1	13,1

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

II.3.2. PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

Encadré 3 :

Un Partenariat Public Privé (PPP) est un accord contractuel par lequel l'Etat, une Collectivité Territoriale Décentralisée, un Etablissement Public, une Entreprise Publique ou tout autre organisme public, confie à une entité privée, pour une période déterminée en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, une mission globale contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement, soit du partenaire public (PPP à Paiement Public), soit des usagers du service (PPP de type concessif), soit des deux (PPP mixte).

La réglementation sur les Partenariats Publics Privés (PPP) au Cameroun a été mise en place le 29 décembre 2006 dans la loi n° 2006/012. Par la suite, le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) a été créé par décret n°2008/035 du 23 janvier 2008 modifié et complété par décret n°2012/148 du 21 mars 2012. Cet organisme chargé de l'évaluation de la faisabilité des projets en contrat de partenariat est placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Economie (MINEPAT).

Il convient de relever que plusieurs entités interviennent dans le cadre du PPP, outre les autorités contractantes, mais également le CARPA, le Comité en charge de l'émission des avis de soutenabilité budgétaire, le CNDP où siège le Président du CARPA comme invité permanent pour des questions liées aux demandes de garanties, à l'impact potentiel sur la viabilité de la dette publique. De façon régulière ces informations sur l'évolution et les caractéristiques des PPP sont présentées pour diverses analyses sur les risques budgétaires, les engagements de l'Etat et les potentiels impacts sur l'endettement public comme précédemment relevé. Aussi, pour un meilleur suivi des PPP, un nouveau cadre institutionnel des PPP est en cours d'élaboration dans la sous-région CEMAC et au Cameroun, suivant les engagements pris dans le cadre des différents programmes avec le FMI, la Banque mondiale, pour une optimisation des financements nécessaires pour l'atteinte des objectifs de développement du Cameroun et des pays de la CEMAC.

Au 31 Mars 2023, le montant des investissements signés sous forme de PPP sur la base des informations collectées, s'élève à 3 758,4 milliards de FCFA et représente 13,5% du PIB.

Les PPP actifs suivis au niveau du CARPA, sont évalués à 491,8 milliards de FCFA (soit 1,8% du PIB). En outre, l'Etat du Cameroun a signé d'autres partenariats ne figurant pas dans le portefeuille du CARPA. Ces PPP portent en totalité sur un montant de 3 266,5 milliards de FCFA (soit 11,8% du PIB).

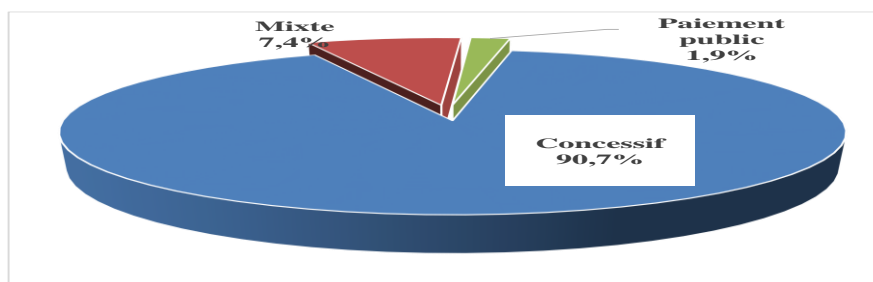
Les détails concernant les projets signés sous forme de PPP sont présentés dans le tableau ci-après :
Tableau 8 : Liste des projets signés sous forme de PPP

Code projet	Objet du projet	Partenaire public	Date de signature	Type de PPP	Montant de l'investissement au 31 Mars 2022 ***	Montant de l'investissement au 31 Décembre 2022 ***	Montant de l'investissement au 31 Janvier 2023 ***	Montant de l'investissement au 28 Février 2023 ***	Montant de l'investissement au 31 Mars 2023 ***
Montant en milliards de FCFA									
P12-001	Construction, gestion et maintenance du marché Congo à Douala	Communauté Urbaine de Douala	12 septembre 2012	Concessif	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8
P13-001	Réhabilitation du laboratoire central de l'hôpital général de Yaoundé	Hôpital Général de Yaoundé	17 août 2015	Paiement public	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
P15-005	Modernisation du système informatique de la Douane au Cameroun	MINFI	signé le 04/09/2015, et entré en vigueur le 01/06/2017	Paiement public	34	34	34	34	34
P14-002	Approvisionnement supplémentaire de 50 000 m3 d'eau /jour dans la ville de Yaoundé	ETAT/ Ministère de l'Eau et de l'Energie	01/12/2014	Concessif	26	26	26	26	26
P16-006	Transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé	MINT, CUY	31/08/2016	Mixte	17	17	17	17	17
P16-004	Réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala	HGD	12/10/2017	Paiement public	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
P15-009	Construction de 6 immeubles de rapport à Okolo	CNPS	13/04/2017	Mixte	11	11	11	11	11
P13-005	Gare routière de SODIKO	CUD	28/07/2017	Concessif	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
P17-001	Réhabilitation, exploitation et maintenance de l'immeuble CNPS Avenue de Gaulle à Douala	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)	23 octobre 2017	Concessif	13	13	13	13	13
P17-013	Kiosques urbains dans la ville de Douala (1400 kiosques)	CUD		Concessif	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8
P16-001	Construction de 14 postes de péage dans les principaux axes routiers du Cameroun	MINTP	signé en Décembre 2020 et entré en vigueur le 10 Juin 2022	Paiement public	35	35	35	35	35
P17-004	Financement, conception, construction, exploitation et maintenance Kiosques multifonctions pour la ville de Yaoundé	CUY		Concessif	5	5	5	5	5
P13-003	Autoroute Kribi-Lolabé	MINTP	30/12/2020	Mixte	250	250	250	250	250
P17-012	Contrôle des axes routiers en vue de la réduction des accidents	MINT	18/02/2022	Concessif	3	3	3	3	3
P17-013	Projet de mise en place de la couverture santé universelle	MINSANTE	27/08/2020	Concessif	52	52	52	52	52
P17-014	Projet de réalisation de Centres hospitaliers ambulatoires à Bertoua et à Douala	MINSANTE	03/12/2021	Concessif	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Total (CARPA)					491,9	491,9	491,9	491,9	491,9
	Projet de construction du barrage hydroélectrique de NACHTIGAL	NHPC - Nachtigal Hydro Power Company	01/11/2018	concessif	723	723	723	723	723
	Projet de construction du Terminal à conteneur du Port de Kribi	MINT et PAK	27/07/2017	concessif	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
	construction de magasin de Cale	PAD	01/07/2021	concessif	16	16	16	16	16
	projet de construction du chemin de fer Cameroun-Congo (Pour Mémoire) constitué des phases :	MINT et PAK	25/02/2022	concessif	5400	5400	5400	5400	5400
	1- Projet de construction du Terminal minéralier du Port de Kribi	MINT et PAK	25/02/2022	concessif	202,402968	202,402968	202,4	202,4	202,4
	2- projet de construction du chemin de fer reliant MBALAM au port de Kribi	MINT	25/02/2022	concessif	1905,097709	1905,097709	1905,1	1905,1	1905,1
	Projet d'exploitation industrielle du gisement de fer Lobe-Kribi	MINMDT	06/05/2022	concessif	0	420	420,0	420,0	420,0
Total Général					3 338,4	3 758,4	3 758,4	3 758,4	3 758,4

Source : CARPA/CAA/CNDP

A date, outre le projet hydroélectrique de BINI A WARAK d'un montant de 179 milliards de FCFA, dont un protocole d'accord de réalisation en mode PPP vient d'être signé (20 avril 2023) entre le MINEE et la société pressentie pour sa réalisation, trois formes de PPP ont été signés par l'Etat du Cameroun, dont la dernière remonte au 31 Mai 2022. Près de 90,7% desdits PPP sont de type concessif, environ 7,4% sont des PPP mixtes et 1,9% sont des PPP à Paiement public. La prédominance des PPP de type concessif traduit un risque budgétaire minime de ces investissements sur la trésorerie de l'Etat. Toutefois, environ 72,5 milliards de FCFA, en marge des dotations pour les PPP de type mixte estimés à environ 150 milliards de FCFA devront être mobilisés par le Gouvernement pendant la période d'exploitation pour s'assurer du bon fonctionnement de ces projets réalisés sous forme de PPP.

Graphique 3 : répartition du montant total des PPP en Mai 2022 selon ses différentes formes



Sources : CARPA/CAA/CNDP

II. SERVICE DE LA DETTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Durant le mois de mars 2023, l'Etat a effectivement réglé 87,3 milliards de FCFA de service de la dette (Hors Restes à Payer et remboursement des BTA), dont 74,3 milliards de FCFA au titre du remboursement du principal et 13,0 milliards de FCFA pour le paiement des intérêts. Ce service a été consacré à hauteur de : (i) 75,9% au paiement du service de la dette extérieure ; et (ii) 24,1% au règlement du service de la dette intérieure.

Le cumul du service de la dette réglé au cours du premier trimestre 2023 s'élève à 294,3 milliards de FCFA, dont 82,6% pour la dette extérieure et 17,4% au titre de la dette intérieure (Hors Restes à Payer et remboursement des BTA).

Tableau 9 : Service de la dette publique en milliards de FCFA

(Montant en milliards de FCFA)	Cumul Service effectif Janvier - Décembre 2022 *			Service effectif Janvier 2023 **	Service effectif Février 2023 **	Service effectif Mars 2023 ***			Cumul service effectif Janvier - Mars 2023 ***		
	Principal	Intérêt	Total	Total	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Dettes extérieures	574,3	169,5	743,8	143,2	33,5	55,2	11,1	66,3	192,5	50,5	243,0
Multilatérale	57,0	25,5	82,5	10,8	13,9	14,5	4,5	18,9	33,6	10,1	43,7
Bilatérale	355,8	93,5	449,3	123,7	9,1	25,0	4,3	29,2	127,4	34,6	162,0
Commerciale	161,5	50,6	212,0	8,7	10,6	15,7	2,4	18,1	31,6	5,8	37,4
Dettes intérieures (hors RAP)	405,8	53,6	431,3	8,6	21,6	19,1	1,9	21,0	46,0	5,2	51,2
Titres publics (hors BTA)	209,2	20,3	201,4	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt consolidé BEAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes structurées	190,0	33,3	223,3	7,5	21,6	18,9	1,9	20,8	44,8	5,2	50,0
Dettes non structurées	6,6	-	6,6	1,1	-	0,2	-	0,2	1,3	-	1,3
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dette Publique	980,1	223,1	1 175,2	151,8	55,1	74,3	13,0	87,3	238,6	55,7	294,3
Allègements reçus - Initiative G20 pour lutter contre la COVID-19											

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

En perspectives, pour le second trimestre de l'année 2023, le service prévisionnel est estimé à 212,7 milliards de FCFA, dont 140,8 milliards de FCFA pour la dette extérieure et 71,9 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure.

III.1. SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Durant le mois de mars 2023, environ 66,3 milliards de FCFA ont été réglés par le Trésor Public au titre du service de la dette extérieure. Ce montant a servi à 83,2% au remboursement du capital et 16,8% au paiement des intérêts. Le service réglé a été orienté pour : (i) 46,7% aux créanciers bilatéraux ; (ii) 28,6% en faveur des partenaires multilatéraux ; et (iii) 24,7% au profit des créanciers commerciaux.

Au cours du premier trimestre 2023, le service de la dette extérieure réglé s'élève à 243,0 milliards de FCFA, dont une proportion de 79,2% destinée au remboursement du capital et 20,8% au paiement des intérêts. Pendant la période, ces paiements ont été effectués à hauteur de : (i) 66,6% aux créanciers bilatéraux ; (ii) 15,5% aux partenaires commerciaux et (iii) 18,0% aux créanciers multilatéraux.

Il y a lieu de relever que les remboursements des services de la dette ayant connu un allègement lors des phases I et II de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette par les pays membres du G20 et du Club de Paris ont débuté en 2022.

Tableau 10 : Service de la dette extérieure

(Montant en milliards de FCFA)	Service effectif mars 2022 *	Cumul Service effectif Janvier - Décembre 2022 *			Service effectif Janvier 2023 *	Service effectif Février 2023 **	Service effectif Mars 2023 ***			Cumul service effectif Janvier - Mars 2023 ***		
		Principal	Intérêt	Total			Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Bailleurs	Total	Principal	Intérêt	Total	Total	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Multilatéral	14,0	57,0	25,5	82,5	10,8	13,9	14,5	4,5	18,9	33,6	10,1	43,7
BAD	4,7	12,8	3,6	16,4	0,0	4,0	6,4	1,1	7,5	8,8	2,7	11,5
BADEA	0,8	1,8	0,4	2,2	0,1	0,0	0,7	0,1	0,7	0,8	0,1	0,9
BDEAC	-	4,0	2,5	6,5	-	1,0	-	-	-	0,7	0,3	1,0
BEI	0,8	4,0	0,6	4,6	-	0,2	0,6	0,1	0,8	0,8	0,2	0,9
BID	-	5,4	0,8	6,2	0,1	0,3			-	0,2	0,1	0,3
FAD	1,3	5,1	3,0	8,2	0,1	1,1	0,9	0,6	1,5	1,5	1,2	2,8
FIDA	0,4	1,3	0,4	1,8	-	0,4	0,3	0,2	0,5	0,7	0,3	0,9
FMI	-	-	-	-	10,2	-			-	10,2	-	10,2
FSOPEP	0,1	3,0	0,5	3,5	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,3
IDA	6,0	19,2	11,5	30,6	0,2	6,8	5,5	2,3	7,8	9,6	5,2	14,8
Bilatéral	29,6	355,8	93,5	449,3	123,7	9,1	25,0	4,3	29,2	127,4	34,6	162,0
AFD	12,2	64,1	9,6	73,7	0,4	-	6,2	0,4	6,5	6,4	0,5	6,9
EXIMBANK CHINE	9,3	202,4	54,2	256,6	122,5	-	17,9	3,8	21,7	113,5	30,7	144,2
EXIMBANK INDE	0,4	4,5	3,4	7,9	-	0,1			-	-	0,1	0,1
EXIMBANK Turquie	0,0	11,6	4,1	15,6	-	8,8			-	5,7	3,1	8,8
FKDEA	-	1,7	0,3	2,0	0,2	0,2			-	0,3	0,1	0,4
FSD	0,4	0,8	0,2	1,0	0,2	-	0,4	0,0	0,4	0,6	0,0	0,6
JICA	0,7	1,3	0,2	1,6	-	-	0,5	0,1	0,6	0,5	0,1	0,6
Espagne /ICO	-	1,3	0,0	1,3	0,4	-			-	0,3	0,0	0,4
Commercial	25,3	161,5	50,6	212,0	8,7	10,6	15,7	2,4	18,1	31,6	5,8	37,4
Bank of China	3,5	21,1	6,0	27,1	0,2	10,2	2,9	0,6	3,5	10,5	3,3	13,9
BELFIUS BANQUE SA	2,3	6,5	1,5	8,0	0,1	0,3	2,6	0,6	3,1	3,0	0,6	3,5
DEUTSCHE BANQUE ESPAGNE	0,0	12,4796	1,3148	13,8	3,8	-	-	0,1	0,1	3,5	0,5	4,0
Eurobond N°1 et N° 2	-	-	34,5	34,5	-	-			-	-	-	-
INTESA/CLIFFORD	4,8	19,2	2,5	21,7	-	-	5,9	0,5	6,5	5,9	0,5	6,5
ITFC	9,7	82,1	1,0	83,1	4,5	-			-	4,3	0,2	4,5
Société Générale / Eximbank USA	1,7	5,6	0,6	6,2	-	-	1,6	0,1	1,7	1,6	0,1	1,7
STANDARD CHARTERED BANK	0,7	9,1	1,8	10,9	0,2	0,0	0,6	0,1	0,7	0,6	0,3	0,9
BMCE Bank	2,5	5,2	1,2	6,3	0,0	-	2,2	0,3	2,4	2,2	0,3	2,4
Total Général	68,9	574,3	169,5	743,8	143,2	33,5	55,2	11,1	66,3	192,5	50,5	243,0

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

III.2. SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

III.2.1. SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER

Pendant le mois de mars 2023, l'Administration Centrale a réglé 21,0 milliards de FCFA au titre du service de la dette intérieure hors Restes à Payer et BTA, dont une part de 90,9% destinée au règlement du principal et 9,1% au paiement des intérêts. Ce service est reparti pour : (i) 99,2% au règlement de la dette structurée ; et (ii) 0,8% au règlement de la dette non structurée.

Le service cumulé sur le premier trimestre 2023 s'élève à 51,2 milliards de FCFA, dont une proportion de 89,8% orientée au remboursement du capital et 10,2% au paiement des intérêts. Il est constitué à 97,6% du règlement de la dette structurée et 2,4% du remboursement de la dette non structurée.

Tableau 11 : Service de la dette intérieure hors Restes à Payer et du club de paris

(Montant en milliards de FCFA)	Service effectif mars 2022 *	Cumul service effectif Janvier - Décembre 2022 *			Service effectif Janvier 2023 *	Service effectif Février 2023 **			Service effectif Mars 2023 ***			Cumul service effectif Janvier - Mars 2023 ***		
	Total	Principal	Intérêt	Total	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Titres Publics (hors remboursement BTA)	-	209,2	20,3	201,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons de Trésor Assimilable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emissions	4,0	373,7	-	373,7	100,0	47,0	-	47,0	10,0	-	10,0	157,0	-	157,0
dont intérêts précomptés y/c les commission BEAC	0,1	-	9,4	9,4	2,5	-	1,2	1,2	-	0,3	0,3	-	3,9	3,9
Remboursements	52,5	383,5	-	383,5	83,0	15,0	-	15,0	70,2	-	70,2	168,2	-	168,2
Financement net	- 48,5	- 62,6	-	- 62,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligation de Trésor Assimilable	-	159,2	-	159,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligation de Trésor (Emprunts obligataires)	-	50,0	20,3	70,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt consolidé BEAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette Structurée	20,17	190,0	33,3	223,27	7,5	18,4	3,2	21,6	18,9	1,9	20,8	44,8	5,2	50,0
Dette Structurée Bancaire	9,5	117,8	26,2	144,0	1,5	7,3	1,9	9,2	12,6	1,4	14,0	21,4	3,3	24,7
ECOBANK	2,2	21,2	4,3	25,5	1,0	2,9	0,3	3,1	1,8	0,3	2,1	5,6	0,6	6,2
PLANUT	0,1	6,4	0,7	7,1	1,0	1,6	-	1,6	-	-	-	2,6	-	2,6
PLANUT 2	2,2	14,8	3,6	18,4	-	1,3	0,3	1,5	1,8	0,3	2,1	3,0	0,6	3,6
BGFI	-	11,0	2,5	13,5	0,0	4,0	0,7	4,7	1,0	-	1,0	5,0	0,7	5,7
PLANUT	-	3,9	2,2	6,1	0,0	4,0	0,7	4,7	1,0	-	1,0	5,0	0,7	5,7
JAPOMA	-	7,1	0,3	7,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Banque Atlantique Cameroun	-	51,5	11,9	63,4	-	-	0,9	0,9	4,0	0,9	4,8	4,0	1,8	5,7
PLANUT	-	51,5	11,9	63,4	-	-	-	-	4,0	0,6	4,6	4,0	0,6	4,6
Cession de créance PAD	-	-	-	-	-	-	0,9	0,9	-	-	-	-	-	0,9
Cession de créance PAK	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,3	0,3	-	0,3	0,3
UBA	2,4	5,6	1,1	6,7	-	-	-	-	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
STADE OLEMBE	2,4	5,6	1,1	6,7	-	-	-	-	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
CCA BANK	0,4	1,0	0,7	1,7	-	-	-	-	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
FCP coût résiduel achèvement Stade OLEMBE	0,4	1,0	0,7	1,7	-	-	-	-	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
CREDIT FONCIER	0,5	5,3	0,1	5,5	0,5	0,5	-	0,5	-	-	-	1,0	-	1,0
LOGEMENTS SOCIAUX	0,5	4,0	-	4,0	0,5	0,5	-	0,5	-	-	-	1,0	-	1,0
SIC ETAT SIEGE	-	1,3	0,1	1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SCB	-	-	0,3	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pénétrante Est Douala	-	-	0,3	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE CAMEROUN	4,1	22,3	2,4	24,6	-	-	-	-	3,8	0,3	4,1	3,8	0,3	4,1
Cession de créances ENEO 2020	-	7,5	1,0	8,6	-	-	-	-	3,8	0,3	4,1	3,8	0,3	4,1
Dette structurée non bancaire	10,6	72,2	7,1	78,8	5,5	11,0	1,4	11,9	6,4	0,5	6,2	23,4	1,8	23,6
Dette titrisée	3,6	18,5	5,5	24,0	-	3,4	1,4	4,7	2,6	0,4	3,0	6,0	1,7	7,7
SONARA	3,6	15,4	5,3	20,6	-	3,4	1,4	4,7	2,6	0,4	3,0	6,0	1,7	7,7
Dette non titrisée	7,0	53,7	1,6	54,7	5,5	7,7	-	7,2	3,7	0,1	3,2	17,4	0,1	15,9
Dette vis-à-vis des Ent. Publ.et Parapubliques	2,9	37,2	-	36,7	2,5	5,0	-	4,5	-	-	-	8,0	-	7,0
PAD	0,8	6,3	-	6,3	-	0,5	-	-	-	-	-	1,0	-	-
CAMTEL	1,2	24,9	-	24,9	2,0	4,0	-	4,0	-	-	-	6,0	-	6,0
CAMWATER	-	2,0	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIC	0,5	2,5	-	2,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SONATREL	0,5	1,0	-	1,0	0,5	0,5	-	0,5	-	-	-	1,0	-	1,0
Dette vis-à-vis des Ent. Privées	4,1	16,4	1,6	18,0	3,0	2,7	-	2,7	3,7	0,1	3,2	9,4	0,1	8,9
ENEO	0,4	-	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G.I.D.E.P.P.E	-	2,5	-	2,5	-	0,5	-	0,5	0,5	-	0,5	1,0	-	1,0
PAC INTERNATIONAL	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	0,6	-	-
HYSACAM	-	1,5	-	1,5	2,5	2,2	-	2,2	-	-	-	4,7	-	4,7
MINOTERIES DU CAMEROUN - LA PASTA	-	0,7	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MARKETERS	3,7	11,7	0,4	12,2	0,5	-	-	-	2,6	0,1	2,7	3,1	0,1	3,2
CORLEY (Marketer)	-	2,0	-	2,0	0,5	-	-	-	-	-	-	0,5	-	0,5
OLA - Energy	0,9	4,6	-	4,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GREEN OIL	2,8	5,2	0,4	5,6	-	-	-	-	2,6	0,1	2,7	2,6	0,1	2,7
Dette Non Structurée	0,3	6,6	-	6,6	1,1	-	-	-	0,2	-	0,2	1,3	-	1,3
Dette Commerciale	0,3	2,3	-	2,3	0,1	-	-	-	0,0	-	0,0	0,1	-	0,1
Dette Locative	-	0,1	-	0,1	0,0	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Indemnités	0,0	2,7	-	2,7	1,0	-	-	-	0,1	-	0,1	1,1	-	1,1
Autres Dette Non Structurée	0,0	1,6	-	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont CCIMA	-	1,5	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	20,5	405,8	53,6	431,3	8,6	18,4	3,2	21,6	19,1	1,9	21,0	46,0	5,2	51,2

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

III.2.2. VARIATION DES RESTES A PAYER

Le Stock des Restes à Payer au 31 décembre 2022 est estimé à fin mars 2023 à 394,0 milliards de FCFA. Au 31 mars 2023, en attendant l'estimation des RAP du premier trimestre 2023, cet encours est maintenu au niveau évalué à fin décembre 2022. Ceci induit une variation mensuelle nuls des RAP.

Tableau 12 : Variations mensuelles des Restes à Payer de plus de trois mois (en milliards de FCFA)

Restes à Payer de plus de trois mois	31 mars 2022 ***	31 Décembre 2022***	31 Janvier 2023 ***	28 février 2023 ***	31 mars 2023 ***
BIENS ET SERVICES	0,0	-0,6	0,0	0,0	0,0
INVESTISSEMENTS ET FONDS DE CONTREPARTIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0
AUTRES TRANSFERTS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SUBVENTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PARTICIPATION ET RESTRUCTURATION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DETTE INTERIEURE RESEAU BUDGET	0,00	9,34	0,00	0,00	0,00
Total (en milliards de FCFA)	-	7,0	-	-	-

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires **** données estimées

Source : CAA/CNDP

III. EVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES NOUVEAUX EMPRUNTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

IV.1. NOUVEAUX ENGAGEMENTS SIGNES

Encadré 4 :

Suivant la définition retenue dans le cadre du programme avec le FMI, la Banque mondiale et diverses autres institutions, un prêt est dit concessionnel si son élément don (rapport exprimé en pourcentage, de l'écart entre la valeur initiale et la valeur actualisée du prêt, divisé par la valeur initiale du prêt) est supérieur ou égal à 35%.

Au cours des trois (03) premiers mois de l'année 2023, une seule convention de prêt a été nouvellement signée. Il s'agit de la convention pour le financement non concessionnel de la Phase III du projet d'électrification rurale par système photovoltaïque (200 localités), pour un montant de 34,7 milliards de FCFA.

Tableau 13 : Engagements signés de janvier à mars 2023

N°	Nom du projet	Date signature du décret	Date signature de la convention	Bailleur	Devise	Montants en millions de devise	Montants en Milliards de FCFA à la date de signature	Montants en Milliards de FCFA (évaluation au 14/03/22)	Concessionnalité
1	Phase III du projet d'électrification rurale par système photovoltaïque (200 localités)	06/02/2023	07/03/2023	AFREXILBANK	EUR	53,00	34,70	34,77	Non concessionnel
TOTAL							34,7	34,8	
<i>dont (1) prêts projets</i>							34,7	34,8	
<i>non concessionnel</i>							34,7	34,8	
<i>concessionnel</i>							-	-	
<i>(2) appuis budgétaires</i>							-	-	

Source : CAA/CNDP

IV.2. DECRETS D'HABILITATION

L'ensemble des décrets en instance (06) évalué au 31 mars 2023 à 143,4 milliards de FCFA, dont trois (03) signés au cours du premier trimestre 2023 pour un montant global d'environ 47,1 milliards de FCFA.

Tableau 14 : Décrets d'habilitation signés en instance à fin mars 2023

N°	Nom du projet	Date du décret	Bailleur	Devise	Montants en millions de devise	Montants en Milliards de FCFA affichés dans la publication	Montants en Milliards de FCFA (évaluation au 31 mars 2023)	Concessionnalité
1	Projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine (phase II)	29/12/2021	China Construction Bank	EUR	50,0	32,8	32,9	Non concessionnel
2	Projet de Construction de la route Olama-Kribi, tronçon Bingambo-Grand-Zambi	14/06/2022	FADD	USD	3,0	1,70	1,8	Non concessionnel
3	Financement de la première phase du projet de construction de la route Olounou-Oveng-frontière Gabon-pont sur le fleuve Kom(tronçon Carrefour Olounou-Mvan)	26/08/2022	Deutsche Bank/CCIAL FACILITY	EUR	93,9	61,6	61,6	Non concessionnel
4	Financement d'importations d'alumine au profit d'ALUCAM	08/02/2023	BID/ITFC	USD	15,0	9,90	9,2	Non concessionnel
5	financement du Projet présidentiel de reconstruction et de développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	06/02/2023	BID	EUR	33,2	21,15	21,2	Concessionnel
6	Financement additionnel du projet de préparation et de réponse au covid-19	06/01/2023	IDA	DTS	20,4	19,80	16,7	Concessionnel
GRAND TOTAL						146,9	143,4	

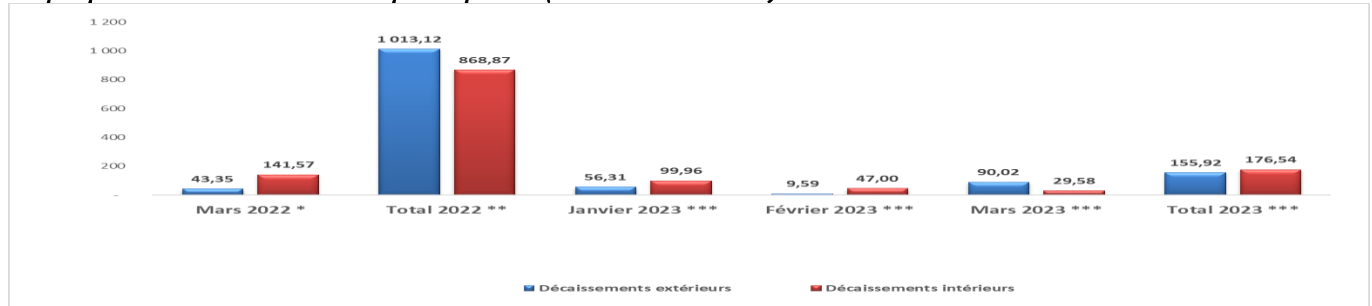
Source : CAA/CNDP

IV.3. DECAISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Les décaissements sur emprunts publics effectués au mois de mars 2023 s'élèvent à 120,0 milliards de FCFA et proviennent de 24,7% des ressources intérieures et 75,3% des ressources extérieures.

Au cours du premier trimestre 2023, les décaissements enregistrés au 25 avril 2023 s'évaluent à 332,5 milliards de FCFA. Ils ont été mobilisés pour 46,9% auprès de bailleurs de fonds extérieurs et à 53,1% auprès de bailleurs de fonds intérieurs.

Graphique 4 : Décaissements sur emprunts publics (en milliards de FCFA)



Source : CAA

IV.3.1. Décaissements sur financements extérieurs

Les décaissements sur ressources extérieures enregistrés durant le mois de mars 2023 sont estimés à 90,0 milliards de FCFA, portant ainsi, le cumul des décaissements extérieurs au cours du premier trimestre 2023 à 155,9 milliards de FCFA.

IV.3.1.1. Décaissements par bailleur

Les tirages effectués durant le mois de mars 2023 proviennent pour, 71,6% des bailleurs de fonds multilatéraux, 22,6% des partenaires bilatéraux, et 5,8% des créanciers commerciaux.

Le cumul des tirages au cours du premier trimestre de l'année 2023 a été effectué à, 60,4% auprès des bailleurs de fonds multilatéraux, 31,3% auprès des partenaires bilatéraux, et 8,2% chez les bailleurs de fonds commerciaux.

Tableau 15 : Décaissements sur emprunts extérieurs par bailleur

Rubriques	Mars 2022 *	Total 2022 **	Janvier 2023 ***	Février 2023 ***	Mars 2023 ***	Total 2023 ***
Montants en millions de FCFA						
Multilatéral	19 327	506 168	54 376	9 594	47 631	111 601
BAD	6 043	96 210	24 238	275	1 573	26 086
<i>dont Appuis budgétaires PEF</i>	-	53 133	23 317	-	-	23 317
BADEA	93	557	-	-	-	-
BDEAC	-	2 674	-	-	-	-
BID	3 571	74 998	1 051	4 692	671	6 414
BIRD	1 304	56 925	15 854	297	-	16 150
FAD	3 365	17 997	48	91	19	157
FIDA	265	6 776	-	-	-	-
FMI	-	114 612	-	-	45 368	45 368
<i>appuis budgétaires FCE-PEF 2021-2023</i>	-	38 204	-	-	15 123	15 123
<i>appuis budgétaires MEDC-PEF 2021-2023</i>	-	76 408	-	-	30 245	30 245
FS OPEP	37	214	-	-	-	-
IDA	4 649	135 206	13 186	4 240	-	17 426
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	-	66 055	-	-	-	-
Bilatéral	11 806	371 374	-	-	35 307	35 307
FRANCE	539	54 160	-	-	-	-
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	-	45 917	-	-	-	-
Japon	-	504	-	-	-	-
ARABIE SAOUDITE	-	176	-	-	-	-
Corée du Sud	-	2 479	-	-	-	-
EXIMBANK DE CHINE	-	294 587	-	-	28 001	28 001
INDE	11 267	19 437	-	-	7 307	7 307
KOWEÏT	-	30	-	-	-	-
Commercial	12 215	135 581	1 930	-	7 086	9 016
Belfius	-	2 909	1 930	-	1 097	3 027
BMCE Bank	-	7 234	-	-	-	-
Commerz bank Allemagne	3 275	5 287	-	-	-	-
Deutsche banque Espagne	274	5 222	-	-	-	-
Inter Islamic trade Finance Corporation	8 666	94 072	-	-	-	-
Standard Chartered Londres	-	20 858	-	-	5 989	5 989
Total Général	43 348	1 013 123	56 306	9 594	90 024	155 924

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.3.1.2. Décaissements par concessionnalité

Durant le mois de mars 2023, les décaissements extérieurs ont été constitués à 55,9% des prêts-projets et à 44,1% des appuis budgétaires obtenus du FMI au terme de la 3^{ème} revue satisfaisante du PEF.

Concernant les décaissements sur prêts-projets, 97,8% proviennent de ressources concessionnelles et 2,2% sont tirés de ressources non concessionnelles.

Quant aux appuis budgétaires, ils sont évalués à environ 45,4 milliards de FCFA et ont été mobilisés à 100% sur des ressources concessionnelles.

Au cours du premier trimestre 2023, les décaissements ont été effectués à 44,1% sur les appuis budgétaires et à 55,9% sur les prêts projets.

Les décaissements sur prêts projets sont tirés à hauteur de 24,5% sur des ressources concessionnelles et pour 75,5% sur des ressources non concessionnelles.

Les appuis budgétaires quant à eux ont été mobilisés à 66,1% sur ressources concessionnelles et 33,9% sur ressources non concessionnelles.

Tableau 16 : Décaissements par type de concessionnalité (en millions de FCFA)

Rubriques	Mars 2022 *	Total 2022 **	Janvier 2023 ***	Février 2023 ***	Mars 2023 ***	Total 2023 ***
Montants en millions de FCFA						
Multilatéral	19 327	506 168	54 376	9 594	47 631	111 601
Concessionnel	9 940	312 619	14 754	5 663	46 336	66 752
<i>dont Appuis budgétaires</i>	-	233 799	-	-	45 368	45 368
<i>FMI</i>	-	114 612	-	-	45 368	45 368
<i>BIRD</i>	-	-	-	-	-	-
<i>BAD</i>	-	53 133	-	-	-	-
<i>IDA</i>	-	66 055	-	-	-	-
Non Concessionnel	9 387	193 549	39 623	3 931	1 295	44 849
<i>dont Appuis budgétaires</i>	-	-	23 317	-	-	23 317
<i>BAD</i>	-	-	23 317	-	-	23 317
Bilatéral	11 806	371 374	-	-	35 307	35 307
Concessionnel	-	53 713	-	-	-	-
<i>dont Appuis budgétaires AFD</i>	-	45 917	-	-	-	-
Non Concessionnel	11 806	317 661	-	-	35 307	35 307
Commercial	3 549	41 510	1 930	-	7 086	9 016
Concessionnel	3 275	5 287	-	-	-	-
Non Concessionnel	274	36 223	1 930	-	7 086	9 016
<i>dont eurobond 2021</i>	-	-	-	-	-	-
<i>dont financement vaccination COVAX et AVAT</i>	-	-	-	-	-	-
Total prêts à moyen terme	34 682	919 051	56 306	9 594	90 024	155 924
Total appuis budgétaires	-	279 716	23 317	-	45 368	68 685
Total hors appuis budgétaires	34 682	639 335	32 989	9 594	44 656	87 239
<i>dont</i>	-	-	-	-	-	-
Total prêts projets	34 682	639 335	32 989	9 594	44 656	87 239
Concessionnel	13 214	91 902	14 754	5 663	968	21 384
Non Concessionnel (hors eurobond)	21 468	547 433	18 235	3 931	43 688	65 854
Eurobond	-	-	-	-	-	-
Prêts à court terme	8 666	94 072	-	-	-	-
ITFC - Importations pétrole brute SONARA	8 666	71 736	-	-	-	-
ITFC - Campagne cotonnière 2019/2020	-	22 335	-	-	-	-
Grand total	43 348	1 013 123	56 306	9 594	90 024	155 924

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

IV.3.1.3. Décaissements par projet/programme

Durant le mois de mars 2023, quatorze (14) projets ont bénéficié des tirages sur financements extérieurs.

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, cinquante et un (51) projets enregistrés au 25 avril 2013 ont bénéficié des financements extérieurs sous forme de prêts. Ces décaissements sont retracés dans le tableau ci-après :

Tableau 17 : Décaissements par projet en millions de FCFA

N	Intitulé du Projet (Montants en millions de FCFA)	Baillleur	Devise	Mars 2022 *	Total 2022 **	Janvier 2023 ***	Fév 2023 ***	Mars 2023 ***	Total 2023 ***	Taux de décaissement au 31/03/2023
1	Appui budgétaire Mécanisme Elargi de Crédit	FMI	XDR	-	76 408,0	-	-	30 245,2	30 245	54,3%
2	projet adduction eau potable yaoundé sanaga	EXIMBANK DE CH	USD	-	114 705,8	-	-	28 000,6	28 001	80,3%
3	Appui budgétaire Facilité Elargie de Crédit	FMI	XDR	-	38 204,0	-	-	15 122,6	15 123	54,3%
4	Projet de Réalisation des Plantations de Manioc	INDE	USD	-	4 863,9	-	-	7 306,7	7 307	20,0%
5	Projet de réhabilitation de la pénétrante Est de la ville de Douala (Phase II)	Standard Charter	EUR	-	20 858,4	-	-	5 988,9	5 989	23,5%
6	Programme d appui au secteur de transport phase 2-2017210	BAD	EUR	4 246,6	22 796,8	-	-	1 125,8	1 126	0,677736433
7	Projet d'alimentation en eau du complexe industriel portuaire de Kribi	Belfius	EUR	-	2 908,8	1 929,8	-	1 097,0	3 027	50,1%
8	projet d'aménagement route Batchenga Ntui-Yoko-Lena	BAD	EUR	523,0	6 976,9	808,6	-	392,1	1 201	39,3%
9	Projet d'électrification rurale (phase 2)-2014207	BID	ISD	-	927,3	-	49,6	371,9	422	39,0%
10	Projet d'électrification rurale (phase 2)-2014208	BID	EUR	325,0	2 468,3	21,0	-	169,2	190	86,9%
11	Projet agricole chaîne de valeurs	BID	USD	39,6	1 908,8	261,4	391,0	98,7	751	0,194858198
12	Projet de construction du pont sur le Logone entre Yagoua et Bongor-2018202	BAD	EUR	-	2 026,7	112,2	34,8	55,1	202	26,4%
13	Appui à la scolarisation dans les zones d'Education prioritaire-2014206	BID	USD	-	683,5	46,1	-	31,3	77	50,9%
14	Projet de construction du pont sur le Logone entre Yagoua et Bongor-2018201	FAD	FUA	-	854,3	16,2	-	18,9	35	0,385474129
15	Programme d'appuis au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun (PARPAC) *	BAD	EUR	-	-	23 317,5	-	-	23 317	56,5%
16	Projet de développement du secteur de transport	BIRD	EUR	-	12 655,9	15 543,5	-	-	15 543	39,0%
17	Projet d'appui à la réforme de l'éducation	IDA	EUR	-	4 162,9	4 412,8	-	-	4 413	30,5%
18	Projet de construction route Olama-Kribi Section Olama-Bingambo	BID	EUR	724,0	5 283,9	-	3 519,4	-	3 519	93,8%
19	PAREC Financement additionnel	IDA	EUR	-	4 183,8	3 100,7	-	-	3 101	16,6%
20	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-LOGONE)	IDA	EUR	-	-	-	2 400,0	-	2 400	2,1%
21	PPF - Cameroon Education Reform Support Project	IDA	USD	-	3 139,2	2 253,4	-	-	2 253	39,6%
22	Programme d'accélération de la transformation numérique du Cameroun	IDA	EUR	-	-	-	1 174,7	-	1 175	1,8%
23	Projet de relance et de développement de la région du Lac Tchad	IDA	EUR	-	1 263,8	1 041,7	-	-	1 042	12,2%
24	Projet d'amélioration des de l'efficacité des dépenses publiques et du système statistique (PEPS)	IDA	EUR	382,7	2 957,3	594,9	156,9	-	752	41,3%
25	Projet d'elec rural accès energie zone desservie	IDA	EUR	-	1 337,7	665,8	-	-	666	11,8%
26	projet de remise à niveau du réseau de transport d'électricité	BIRD	EUR	1 303,6	44 269,0	310,1	296,8	-	607	0,389425957
27	Projet de l'Enseignement Technique au Cameroun	BID	ISD	-	1 877,6	-	545,6	-	546	68,1%
28	Projet de développement du secteur de l'Élevage	IDA	XDR	-	12 903,7	509,5	-	-	509	0,821634833
29	Construction route batchenga ntui yoko lena tibati ngaoundéré	BID	EUR	1 421,3	18 105,1	330,9	-	-	331	97,6%
30	Projet d'Appui au développement de l'enseignement secondaire et des compétences pour la croissance et l'emploi (PADESC)	IDA	EUR	-	6 870,8	322,0	-	-	322	10,4%
31	Appui à la scolarisation dans les zones d'Education prioritaire-2014205	BID	ISD	-	261,2	204,5	-	-	205	70,8%
32	Projet de développement des villes inclusives et résilientes	IDA	EUR	-	11 463,4	-	200,0	-	200	27,5%
33	Projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA)	BAD	EUR	322,4	4 516,2	-	176,2	-	176	32,0%
34	Projet de développement de la commercialisation des bétailiers d'élevage	BID	ISD	-	-	149,7	-	-	150	16,9%
35	Projet de développement du Mont Mbapit (phase 2)	BID	ISD	-	1 347,2	139,3	-	-	139	79,3%
36	PPF - Projet de réforme du secteur des TIC	IDA	USD	-	449,7	129,5	-	-	130	57,3%
37	PRESIBALT-Prog de réhabilitation et de renforcement de résilience des systèmes socio-écologiques du bassin du Lac Tchad	FAD	FUA	4,4	1 296,4	31,4	90,6	-	122	73,8%
38	PPF - Projet de mobilité urbaine de Douala	IDA	USD	88,1	280,4	105,1	-	-	105	25,5%
39	Projet de développement de l'hydroélectricité sur la sanaga	IDA	EUR	144,7	1 185,5	-	104,5	-	104	0,284021569
40	Projet d'Aménagement et valorisation des investissements de la vallée de la Bénoué (VIVA BENOUE)	IDA	EUR	3 900,0	4 277,9	-	103,1	-	103	6,0%
41	Projet de développement de l'hydroélectricité sur la Sanaga	IDA	EUR	118,4	989,6	-	83,3	-	83	28,7%
42	Projet d'alimentation en eau et assainissement en milieu rural	BID	USD	14,0	444,7	83,0	-	-	83	46,5%
43	Projet de développement du Mont Mbapit 2	BID	USD	209,8	1 477,2	16,7	63,6	-	80	60,8%
44	Projet d'appui à la santé maternelle, néonatale et infantile au Cameroun	BID	ISD	-	314,6	-	68,2	-	68	0,728764633
45	Projet dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale	BAD	EUR	37,6	3 013,7	-	63,6	-	64	49,1%
46	projet agricole des chaînes de valeur	BID	USD	291,4	1 240,9	-	51,4	-	51	0,259251228
47	projet d'interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (RISRIN)	IDA	EUR	-	3 028,3	27,0	-	-	27	1,7%
48	IDA PPF - Cameroon Chad Transport Corridor	IDA	USD	-	170,6	23,3	-	-	23	36,8%
49	projet de l'autonomisation des femmes du sahel et dividende démographique au sahel (SWEED 2)	IDA	EUR	-	2 681,2	-	17,9	-	18	6,9%
50	Projet élimination de la transmission VIH Sida de la mère à l'enfant	BID	USD	-	133,2	-	2,8	-	3	65,4%
51	PROJET DE DEVELOP. DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DANS LE NORD OUEST	BID	ISD	-	-	201,6	-	-	202	97,0%
Total						56 306	9 594	90 024	155 924	

Source : CAA

IV.3.2. Décaissements sur financements intérieurs

Au cours du mois de mars 2023, les décaissements d'un montant de 29,6 milliards de FCFA ont été effectués dans le cadre des émissions de titres publics, constitués de 66,2% en BTA et 33,8% en OTA.

Au cours du premier trimestre 2023, le cumul des décaissements de 176,5 milliards de FCFA est constitué de 11,1% des Obligations de Trésor (OTA) et de 88,9% des BTA.

Tableau 18 : Décaissements sur emprunts intérieurs

Rubriques	Mars 2022 *	Total 2022 **	Janvier 2023 ***	Février 2023 ***	Mars 2023 ***	Total 2023 ***
(Montants en milliards de FCFA)						
Titres Publics	141,6	868,9	100,0	47,0	29,6	176,5
<i>Bons de Trésor Assimilables (BTA)</i>	4,0	373,7	100,0	47,0	10,0	157,0
<i>Obligations de Trésor</i>	137,6	495,2	-	-	19,6	19,6
OTA (BEAC)	137,6	260,2	-	-	19,6	19,6
OTA 2 ans	-	13,3	-	-	-	-
OTA 3 ans	-	-	-	-	-	-
OTA 4 ans	5,0	65,0	-	-	5,0	5,0
OTA 5 ans	132,6	152,1	-	-	-	-
OTA 7 ans	-	20,0	-	-	-	-
OTA 10 ans	-	9,9	-	-	-	-
OT (BVMAC)	-	235,0	-	-	-	-
ECMR 6,25% 2022-2029	-	235,0	-	-	-	-
Emprunt BEAC avances remboursables (PM)	-	-	-	-	-	-
Allocation de DT3 (FMI-BEAC)	-	70,0	-	-	-	-
Endettement Direct Bancaire	-	-	-	-	-	-
PLANUIT	-	-	-	-	-	-
CAN 2021	-	-	-	-	-	-
Total Général	141,6	938,9	100,0	47,0	29,6	176,5

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.4. SOLDES ENGAGÉS NON DÉCAISSÉS (SEND'S) DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Au 31 mars 2023, le stock de SEND's est estimé à environ 3 795,2 milliards de FCFA, dont une proportion de 5,4% des SEND's sur les appuis budgétaires attendus du FMI, de la BAD et de la France. Ces SEND's sont en baisse successive de 2,1% en glissement mensuel, 3,6% en glissement trimestriel et 3,8% en glissement annuel.

Il convient de relever que ces SEND's sont exclusivement attendus des engagements extérieurs.

IV.4.1. SEND's Extérieurs (Hors Appuis budgétaires)

A fin mars 2023, les SEND's extérieurs (hors appuis budgétaires) sont estimés à 3 590,6 milliards de FCFA en diminution successive de, 1,0% en glissement mensuel, 2,0% en glissement trimestriel et 0,8% en glissement annuel.

Ces SEND's se présentent comme suit : (i) 66,3% attendus des conventions de financements signées avec les bailleurs de fonds multilatéraux, dont 1 234,4 milliards de FCFA à décaisser auprès de la Banque mondiale (soit 52,2% des SEND's multilatéraux) ; (ii) 15,8% attendus de la coopération bilatérale, dont 324,5 milliards de FCFA à décaisser auprès de la Chine (soit 54,1% des SEND's bilatéraux) ; et (iii) 17,9% des prêts commerciaux, dont un total de 182,6 milliards de FCFA à décaisser auprès de ICBC (26,9% des SEND's commerciaux).

Suivant la programmation et le rythme des décaissements constatés, ces SEND's toutes choses égales par ailleurs, ne seront pas absorbés en moins de 5 ans.

Tableau 19 : Soldes Engagés Non Décaissés sur emprunts extérieurs

Rubriques	SEND's au 31/03/2022 *	SEND's au 31/12/2022 **	SEND's au 31/01/2023 ***	SEND's au 29/02/2023 ***	SEND's au 31/03/2023 ***
MULTILATERAUX	2 415,0	2 633,3	2 576,3	2 573,3	2 515,3
BAD	578,7	618,8	617,8	617,6	616,1
BADEA	39,5	52,7	51,7	52,9	51,7
BDEAC	86,2	83,5	83,5	83,5	83,5
BID	216,6	168,6	165,3	163,5	159,5
BIRD	241,0	185,4	169,5	169,2	169,2
FAD	93,0	102,3	102,5	103,0	101,4
FIDA	31,5	26,7	26,7	26,9	26,5
FS OPEP	16,9	17,6	17,3	17,7	17,3
IDA	812,8	1 083,4	1 070,2	1 066,5	1 065,2
UE	72,8	72,8	72,8	72,8	72,8
Appuis budgétaires	226,0	221,6	198,8	199,7	152,2
FMI	226,0	180,3	180,9	181,8	134,2
BAD	-	41,3	17,9	17,9	17,9
BILATERAUX	868,0	645,8	639,7	646,6	600,4
ALLEMAGNE	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
FRANCE	115,0	60,3	60,3	60,3	60,3
Appuis budgétaires AFD	98,4	52,5	52,5	52,5	52,5
Japon	38,6	36,9	36,9	35,7	35,7
Norvège (EKSPORTKREDITT NORGE SA)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ARABIE SAOUDITE	17,8	25,8	25,4	26,1	25,4
Chine	5,8	5,6	5,6	5,6	5,5
Corée du Sud	6,7	4,2	4,3	4,1	4,0
Émirats Arabes Unis	8,8	9,2	9,1	9,3	9,0
EXIMBANK DE CHINE	623,8	352,4	349,2	353,6	319,0
INDE	27,0	126,2	124,0	126,7	116,7
KOWEÏT	22,3	23,0	22,8	23,1	22,6
COMMERCIAUX	660,7	658,3	652,1	657,3	679,5
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	-	-	-	-	34,8
Bank of China	45,4	47,3	46,5	47,5	46,4
Belfius	18,8	16,2	14,2	14,2	13,1
BMCE Bank	20,9	13,7	13,7	13,7	13,7
Commerzbank Allemagne	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Deutsche banque Espagne	37,7	32,9	32,9	32,9	32,9
ICBC	178,4	186,1	182,8	186,9	182,6
INTESA SANPAOLO SPA	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2
Raiffeisen Bank Inter AG	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
SOCIETE GENERALE DE PARIS	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7
SOCIETE GENERALE NEW YORK	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3
SOCIETE GENERALE NEW YORK - EXIM BANK US	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6
Standard Chartered Londres	124,0	124,0	124,0	124,0	118,0
UNICREDIT	-	4,5	4,5	4,5	4,5
TOTAL GENERAL	3 943,7	3 937,4	3 868,1	3 877,3	3 795,2
TOTAL APPUIS BUDGETAIRES	324,4	274,1	251,3	252,2	204,6
TOTAL HORS APPUIS BUDGETAIRES	3 619,3	3 663,3	3 616,8	3 625,1	3 590,6

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.4.2. SEND's Intérieurs

A fin mars 2023, les SEND's intérieurs sont nuls.

Point sur les Soldes Engagés Non Décaissé (SEND's) au 31 Mars 2023

Pour assurer la mise en œuvre de la SND30, il y a un volume conséquent d'investissements qui est requis. Les projets de développement cofinancés s'inscrivent dans cette mouvance.

Le Gouvernement du Cameroun, pour réaliser cet objectif stratégique, mise sur différents leviers tels que les ressources budgétaires propres, les ressources du marché financier, les ressources du secteur privé, les Partenariats Public-Privé (PPP), la mobilisation de l'épargne nationale et les ressources issues de la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers.

L'atteinte des objectifs de la SND30 passe donc, entre autres, par l'absorption efficace des financements disponibles auprès des bailleurs de fonds. Les chiffres sur les SEND's sont régulièrement mis à jour par la CAA dans le cadre de cet indicateur d'absorption.

Comme déjà relevé, le niveau des SEND's sur prêts projets est estimé à 3 590,6 milliards de FCFA à fin mars 2023. Ce montant est en diminution de 1,0% par rapport au mois de février 2023 et de 2% par rapport à fin décembre 2022. Au regard du volume important de cet agrégat, des efforts restent à mener en vue de sa réduction substantielle, allant dans le sens de la maturation complète des projets initiés, de la gouvernance opérationnelle des projets en cours d'exécution, des dotations plus équilibrées en fonds de contrepartie, etc.

Il convient de relever qu'au cours du mois de mars, plusieurs activités ont été menées autour du MINEPAT dans le sens d'accroître la capacité d'absorption des projets. Il s'agit entre autres de : (i) la revue des grands projets ; (ii) la revue de la programmation des décaissements des projets à financements extérieurs. Ces revues ont vocation à évaluer les activités des projets mis en œuvre afin d'en dégager les facteurs bloquants, puis d'émettre des propositions d'amélioration.

En outre et en liaison avec l'activité susmentionnée, une conférence de programmation des décaissements des projets à Financements Extérieurs dont les rapports de revue et les rythmes d'exécution appellent à un suivi particulier s'est tenue du 10 au 14 avril 2023 au MINEPAT.

Par ailleurs, pour un meilleur suivi évaluation des SEND's, les travaux d'élaboration du portefeuille des projets actifs à fin 2022 bénéficiant des FINEX sont en cours à la CAA. Ce document est un outil d'aide à la communication institutionnelle sur l'implémentation effective des projets de l'Etat, ainsi qu'un curseur fiable sur la mobilisation des ressources publiques affectées.

IV. INDICATEURS D'ENDETTEMENT

V.1. PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE PUBLIQUE (hors Restes à Payer de plus de 3 mois)

Au 31 mars 2023, l'encours de la dette de l'Administration Centrale hors Restes à Payer de plus de trois mois est évalué à 11 097 milliards de FCFA, soit une baisse de 1,2% en glissement trimestriel.

Sous l'hypothèse que toute dette libellée en FCFA est considérée comme une dette intérieure et que celle libellée en devises représente la dette extérieure, le profil de coûts et risques correspondant au niveau du portefeuille à fin mars 2023 se présente comme suit :

- Le ratio de la dette de l'Administration Centrale (Hors Restes à Payer de plus de 3 mois) sur le PIB représente 39,8%, dont 28,8% pour la dette extérieure et 11,0% pour la dette intérieure, contre un ratio de dette publique sur PIB à fin décembre 2022 de 40,6%, dont 29,4% pour la dette extérieure et 11,2% pour la dette intérieure ;
- Le coût moyen pondéré annuel de la dette enregistre une légère hausse en glissement trimestriel de 0,1 point et se situe à 2,3%, soit 2,1% pour la dette extérieure, (taux identique à fin 2022) et 3,0% pour la dette intérieure, contre 2,5% à fin décembre 2022 (prise en compte de la dette non structurée) ;
- La durée moyenne de refinancement du portefeuille enregistre une hausse de 5,2% en glissement trimestriel et est estimée à 8,1 années, soit 9,4 ans pour la dette extérieure et 4,7 ans pour la dette intérieure ;
- Le poids de la dette, dont les termes sont à refixer l'année prochaine connaît une hausse de 15,8% par rapport au trimestre précédent pour se situer actuellement à 26,4%, soit 28,3% pour la dette extérieure (contre 26,9% à fin 2022) et 21,4% pour la dette intérieure (contre 12,0% au 31 décembre 2022) ;
- Le risque de taux d'intérêt est traduit par l'exposition d'environ 16,4% de la dette aux fluctuations de taux d'intérêt, soit une hausse de 3,1% en glissement trimestriel ;
- La part de la dette libellée en devises autres que le FCFA est identique à celle du trimestre précédent et est estimée à 72,3% du portefeuille global, soit une exposition réelle de 44,3% du portefeuille, considérant la dette libellée en euro, évaluée à 28,0% de la dette totale, contre une exposition de 44,9% à fin 2022.

Tableau 20 : Indicateurs de coûts et risques du portefeuille de la dette publique

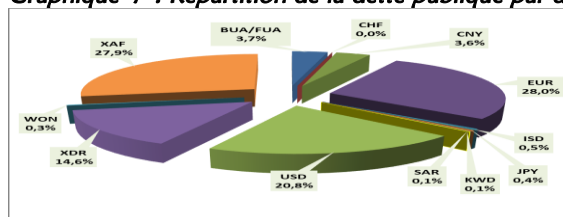
Indicateurs de coûts et risques		Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes totales*
Dettes nominales en milliards de FCFA		8 027	3 070	11 097
Dettes nominales (% du PIB)		28,8	11,0	39,8
Coût de la dette	Paiement d'intérêt en % du PIB	0,6	0,3	0,9
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	2,1	3,0	2,3
Risque de refinancement	Durée moyenne d'échéance (ans) (ATM)	9,4	4,7	8,1
	Dettes à amortir durant l'année prochaine (% du total)	9,4	21,4	11,9
	Dettes à amortir durant l'année prochaine (% du PIB)	2,5	2,5	5,0
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne à refixer (ans) (ATR)	7,6	4,7	6,8
	Dettes refixées durant l'année prochaine (% du total)	28,3	21,4	26,4
	Dettes à taux d'intérêt fixe (% du total)	80,3	92,5	83,6
Risque de change	Dettes en devises (% du total)			72,3
	Amortissement en devise durant l'année prochaine (en % du stock brut de réserves de change brutes détenues par la BEAC)			17,1

Source : CAA

V.2. REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE

Les principales devises du portefeuille de la dette publique camerounaise sont : l'Euro pour 28,0%, le XAF avec 27,9%, le Dollar US pour 20,8% et le XDR (DTS) pour 14,6%.

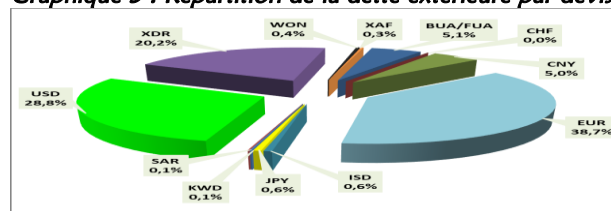
Graphique 4 : Répartition de la dette publique par devise



Source : CAA


Concernant le portefeuille de la dette extérieure, il se compose en grande partie de l'Euro soit 38,7%, suivi du Dollar US avec 28,8% et le XDR (DTS) avec 20,2%.

Graphique 5 : Répartition de la dette extérieure par devise



Source : CAA

Une publication de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique

 COMITÉ NATIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE		
Comité National de la Dette Publique		Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun
Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique
B.P. : 7167 YAOUNDE ♦ Tél : (+237) 222 22 22 26 / (+237) 222 22 01 87 ♦ Fax : (+237) 222 22 01 29
Site internet : www.caa.cm ♦ E-mail : caa@caa.cm